

INSTITUT MONTAIGNE



Proposition de l'Institut Montaigne

« Améliorer les compétences managériales des dirigeants de PME en phase de développement »

*Proposition issue de la note « Pourquoi nos PME ne grandissent pas »
rédigée par Anne Dumas au nom de l'Institut Montaigne*

Les compétences d'un chef d'entreprise en phase de croissance ne sont nullement comparables à celles dont il a eu besoin en phase de démarrage. D'où la nécessité de développer l'offre de formation théorique, pratique et de conseil, destinée à accompagner dirigeants ou créateurs d'entreprise dans le développement de leur structure.

Contrairement à ce qui se passe en France, l'accès aux compétences – gestion, management, RH – est au cœur du dispositif de soutien aux PME dans de nombreux pays comme le Japon, Israël, la Finlande ou la Grande-Bretagne.

➤ Instaurer un Crédit d'impôt formation ou Crédit d'impôt conseil

Mettre en place un Crédit d'impôt formation ou un Crédit d'impôt conseil (dans les régions où les Fonds régionaux d'aide au conseil – FRAC – ont disparu), au profit des dirigeants ou des créateurs de PME innovantes au sens large du terme, afin de renforcer leurs compétences dans le domaine du management.

Cette démarche pourrait être calquée sur le Crédit d'impôt recherche.